

Au Collège des Bourgmestre et Echevins d'Auderghem
Service coordinations Sociales
1326 chaussée de Wavre
1160 Bruxelles
02/ 435.26.00

RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE D'OCTROI DE CHEQUES-TAXIS

La première tranche sera distribuée dès le 15 février

La seconde tranche sera distribuée dès le 15 août

Conditions d'octroi :

1. Être considéré comme invalide ou avoir plus de 65 ans.
2. Avoir le statut BIM.

Je soussigné(e) :

Né le :

Demeurant à Auderghem :

Téléphone :

Adresse mail :

Sollicite le renouvellement de l'octroi de chèques taxis en faveur des personnes à mobilités réduites (enfant compris) de 66% (au moins 4 points sur le 1^{er} pilier) pour l'année en cours.

J'annexe à la présente :

- Un document attestant du statut BIM

Auderghem, le

Signature :

Vos données sont collectées dans le cadre de l'octroi des avantages sociaux et sont protégées conformément au RGPD (Règlement européen du 27 avril 2016). Vous avez le droit de :

- Recevoir une information claire sur le traitement de vos données
- Consulter et obtenir une copie de vos données
- Demander la rectification de vos données
- Demander l'effacement de vos données (dans la mesure où aucune obligation légale ne s'y oppose)
- Demander la suspension du traitement de vos données (sans effacement)
- Retirer votre consentement pour les traitements futurs basés sur celui-ci

Pour toute **demande d'information**, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : DPO@auderghem.brussels

Notre politique de protection des données est consultable sur notre site : <https://www.auderghem.be/coordination-sociale>

Pour toute modification, contactez : action.sociale@auderghem.brussels

Nous nous réservons le droit de limiter ou d'adapter notre soutien, en fonction des disponibilités budgétaires.